

---

# Programme de Formation

---

## Droits des marchés - Sous Traitance

---

### Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

### Contenu pédagogique

---

#### **Public visé**

Cette formation s'adresse à un public varié, comprenant :

- **Chefs d'entreprise:** Ceux qui sont directement impliqués dans la gestion des contrats de sous-traitance.
- **Artisans:** Qui souhaitent comprendre leurs droits et obligations en matière de sous-traitance.
- **Conducteurs de travaux:** Chargés de la mise en œuvre des projets, ils doivent connaître les aspects juridiques des contrats.
- **Chargés d'affaires:** Qui négocient et rédigent les contrats de sous-traitance.
- **Responsables Administratifs:** Ils doivent maîtriser les aspects financiers et réglementaires liés à la sous-traitance.



#### **Objectifs pédagogiques**

Les objectifs de cette formation sont multiples et visent à doter les participants des compétences nécessaires pour naviguer dans le domaine complexe de la sous-traitance. À l'issue de cette formation, chaque stagiaire sera en mesure de :

- Identifier les enjeux et différences entre cotraitance et sous-traitance afin de prendre des décisions éclairées lors de l'élaboration de contrats.
- Maîtriser les règles principales qui régissent le contrat de sous-traitance, garantissant ainsi une bonne gestion des relations contractuelles.
- Préparer, rédiger et gérer efficacement un contrat de sous-traitance, en respectant toutes les obligations légales et réglementaires.
- Comprendre les implications de la sous-traitance sur la responsabilité, les assurances et le cadre législatif, afin d'anticiper et de gérer les risques associés.



#### **Description**

Cette formation a pour but d'apporter aux participants une compréhension approfondie des enjeux juridiques et pratiques liés à la sous-traitance dans le cadre des marchés. Les participants aborderont des thèmes variés, notamment la différence entre cotraitance et sous-traitance, ainsi que les règles principales régissant le contrat de sous-traitance.

Le contenu pédagogique est structuré comme suit :

- **Définition et conditions d'acceptation du sous-traitant:** Les participants apprendront à identifier les conditions nécessaires pour accepter un sous-traitant, ainsi que les caractéristiques spécifiques du contrat de sous-traitance.
- **Cadre législatif de la sous-traitance:** Cette section couvre les lois régissant la sous-traitance, y



compris la loi du 31 décembre 1975, la loi Savary, la loi Macron, et le code de la commande publique.

- Le contrat de sous-traitance: Les stagiaires découvriront les particularités de la rédaction des contrats, notamment dans le cadre des maisons individuelles, ainsi que les responsabilités associées.
- Paiement et recours direct du sous-traitant: Cette partie traite des mécanismes de paiement, y compris le paiement direct dans les marchés publics et privés, ainsi que les conditions de règlement.
- Responsabilités et assurances: Une exploration des responsabilités des maîtres d'ouvrage et des entrepreneurs principaux, ainsi que des enjeux d'assurance liés à la sous-traitance.
- Les sanctions: Les participants seront informés des sanctions encourues en cas de non-respect des règles de sous-traitance.

La formation est prévue pour durer 1 jour (7 heures).



### **Prérequis**

Pour participer à cette formation, les stagiaires doivent :

- Comprendre, lire et écrire en français. Cette compétence linguistique est essentielle pour appréhender les documents juridiques et les contrats de sous-traitance.
- Être apte à son poste de travail, ce qui implique une certaine autonomie et capacité de réflexion critique.

Ces pré-requis garantissent que tous les participants sont en mesure de suivre le contenu de la formation et de participer de manière active.



### **Modalités pédagogiques**

La formation sera dispensée selon une approche pédagogique interactive, combinant différents modes d'enseignement pour optimiser l'apprentissage :

- Apports théoriques: Les formateurs fourniront des éléments théoriques pour poser les bases de la sous-traitance et du droit des marchés.
- Situations pratiques: Les participants auront l'occasion de travailler sur des études de cas réels pour appliquer les concepts théoriques appris.
- Discussions: Des échanges d'expériences vécues permettront d'enrichir la formation et de contextualiser les enjeux de la sous-traitance.

L'ensemble de ces méthodes vise à créer un environnement d'apprentissage dynamique et engageant.



### **Moyens et supports pédagogiques**

Supports de cours numériques



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Les modalités d'évaluation au cours de cette formation sont conçues pour mesurer les compétences et connaissances acquises par les participants :

- Questionnaire: Un questionnaire sera proposé pour évaluer les connaissances théoriques des stagiaires.
- Fiche d'évaluation: Une fiche d'évaluation permettra de recueillir des feedbacks sur la formation et d'évaluer l'impact de celle-ci sur les compétences pratiques.

Ces évaluations aideront à ajuster le contenu pédagogique et à s'assurer que les objectifs de la formation sont atteints.



### **Informations sur l'admission**

Les inscriptions doivent être réalisées jusqu'à 48 heures avant le démarrage de la session.



## **Informations sur l'accessibilité**

La formation est conçue pour être accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap.

Des mesures spécifiques seront mises en place pour garantir cette accessibilité :

- Supports de formation adaptés: Des ressources pédagogiques en formats variés seront fournies, y compris des documents en braille ou des supports numériques accessibles.
- Sensibilisation des intervenants: Les formateurs seront formés pour accueillir et adapter leurs méthodes aux besoins des participants en situation de handicap.
- Accompagnement personnalisé: Un référent handicap est disponible pour répondre à toutes les questions et besoins spécifiques, garantissant ainsi que chaque participant puisse bénéficier pleinement de la formation.

Ces initiatives visent à créer un environnement d'apprentissage inclusif et respectueux des divers besoins des participants.